

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1936

4 juillet 2016

SOMMAIRE

BAA OP	92896	Immo-Marnach Sàrl	92928
BBH Leipzig Entwicklung A.G.	92896	International Golf & Leisure S.A.	92928
BDO Audit	92897	PPP Investments S.A.	92895
BDO Audit	92896	ProLogis UK XXVI S.à r.l.	92926
BDO Tax & Accounting	92897	Queensgate Mayfair SCSp	92895
Beacon Hospitality Partners S.à r.l.	92898	Rakuten Reinsurance Europe S.A.	92895
BEAULIEU A LA MONTAGNE - Société civile	92898	Rapid-Swiss Enterprises S.à r.l.	92888
Beggen S.à r.l.	92898	Rhombus Mezzco S. à r.l.	92888
Benelux Property S.à r.l.	92899	Royal Croissant Holding S.A.	92888
Bercat Investments	92899	RPRO Holdings S.à r.l.	92888
Bourmicht Invest S.A.	92896	Salisbury Kard S.à r.l.	92893
Building Consulting	92896	Selena Luxco S.à r.l.	92885
Cashflux	92912	Sernami Invest S.A.	92926
Corestate Capital Fund Management S.à r.l.	92926	SO.DE.CO. Lux S.A.	92926
.....	92926	Stahl Lux 2	92899
Énergie Renouvelable d'Europe S.à r.l.	92882	Stubai S.C.A.	92885
Enhanced Debt Lending S.A.	92899	Wandpark Harel-Walter -Eeschpelt S.A.	92885
Family Holdings S.à r.l.	92912	Wandpark Housen-Pëtschent S.A.	92885
Goma S.A.	92928	Yakashi S.A.	92882
Groupe Trec	92928	Yenko S.A.	92882

Yenko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 150.135.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2016097206/12.

(160066704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Yakashi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 105.038.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2016097208/11.

(160067010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Énergie Renouvelable d'Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 202.168.

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth day of the month of March,
before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Innergex Europe (2015) Limited Partnership, a limited partnership governed by the laws of the Province of Quebec, having its registered office at 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4, and registered with the Companies Register of Quebec under number 3371453286 (the "Shareholder"),

hereby represented by Mrs. Khadigea Klingele, senior legal counsel, professionally residing in Mondorf-les-Bains,
by virtue of a proxy given under private seal granted on 17 March 2016.

The said proxy shall be annexed to the present deed for registration purposes.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Energie Renouvelable d'Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of sixteen thousand euro (EUR 16.000.-), with registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 10 December 2015, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 542 of 24 February 2016, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 202168 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred eighty-four thousand euro (EUR 1,984,000.-) so as to raise it from its present amount of sixteen thousand euro (EUR 16,000.-) to two million euro (EUR 2,000,000.-).

2 To issue one million nine hundred eighty-four thousand (1,984,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the general meeting resolving on the proposed capital increase.

3 To accept subscription for these new shares by the Shareholder and to accept full payment in cash for these new shares.

4 To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

5 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred eighty-four thousand euro (EUR 1,984,000.-) so as to raise it from its present amount of sixteen thousand euro (EUR 16,000.-) to two million euro (EUR 2,000,000.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue one million nine hundred eighty-four thousand (1,984,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the general meeting resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above.

The Shareholder declared to subscribe for one million nine hundred eighty four thousand (1,984,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share and to fully pay in cash for these shares.

The amount of one million nine hundred eighty-four thousand euro (EUR 1,984,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the one million nine hundred eighty-four thousand (1,984,000) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

“The share capital of the Company is set at two million euro (EUR 2,000,000.-) divided into two million (2,000,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.”

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at about three thousand euro (EUR 3,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same party and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, known to the undersigned notary by her surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le dix-huitième jour du mois de mars,

Par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Innergex Europe (2015) Limited Partnership, une société en commandite régie par le droit de la Province du Québec, ayant son siège social au 1111, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4, et immatriculée au Registre des Entreprises du Québec sous le numéro 3371453286 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Madame Khadigea Klingele, senior legal counsel, demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains,

aux termes d'une procuration donnée le 17 mars 2016, à elle délivrée.

La prédite procuration restera annexée aux présentes aux fins d'enregistrement.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Énergie Renouvelable d'Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social actuel de seize mille euros (EUR 16.000.-), dont le siège social est au 46A, Avenue John F. Kennedy, Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 10 décembre 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 542 en date du 24 février 2016, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 202168 (la «Société»). Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 1.984.000,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille euros (EUR 16.000,-) à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-).

2 Émission d'un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille (1.984.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale décidant de l'augmentation de capital proposée.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales par l'Associé à libérer intégralement en espèces.

4 Modification de l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

5 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 1.984.000,-) pour le porter de son montant actuel de seize mille euros (EUR 16.000,-) à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille (1.984.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à partir du jour de l'assemblée générale décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu l'Associé, représenté comme désigné ci-avant.

L'Associé a déclaré souscrire aux un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille (1.984.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale et les libérer intégralement en espèces.

Le montant d'un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 1.984.000,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les un million neuf cent quatre-vingt-quatre mille (1.984.000) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social de la Société est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) divisé en deux millions (2.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à environ trois mille euros (EUR 3.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connue du notaire soussigné par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: K. Klingele, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 23 mars 2016. GAC/2016/2351. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097229/139.

(160067566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Wandpark Harel-Walter -Eeschpelt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 192.613.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANDPARK HAREL-WALTER-EESCHPELT S.A.

Référence de publication: 2016097189/10.

(160066694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Wandpark Housen-Pëtschent S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 2, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 192.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WANDPARK HOUSEN-PËTSCHENT S.A.

Référence de publication: 2016097190/10.

(160066706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Selena Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 177.024.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 06 janvier 2016.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2016097093/13.

(160066966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Stubai S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 128.818.

In the year two thousand and sixteen, on thirteenth of the month of April.

Before Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of shareholders of STUBAI S.C.A. (the "Company"), a partnership limited by shares (société en commandite par actions), established under the laws of Luxembourg, having its registered office in 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg and registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 128.818, incorporated by deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven on 21 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 24 July 2007, number C-1538. The articles of association of the Company have last been amended by a deed of Notary Maître Francis Kessler, notary residing at that time in Esch-sur-Alzette on 23 February 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 25 June 2010, number C-1310.

The Meeting was presided over by Martinus C.J. Weijermans, private employee, professionally residing in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Nathalie Chevalier, private employee, professionally residing in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg and as scrutineer Nathalie Chevalier, private employee, professionally residing in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. This list and the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. All shareholders represented have declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the Meeting and waived their rights to any prior convening notice thereof so that the meeting can validly decide on all items on the agenda.

III. It appears from the attendance list that the one management participating (1) Share in issue is represented at the Meeting, all the one hundred thousand and forty-nine Ordinary class A (100,049) Shares in issue are represented at the Meeting and all the seven thousand six hundred thirty-five Ordinary class B (7,635) Shares in issue are represented at the Meeting, so that the Meeting is duly constituted, is quorate and may validly deliberate on the agenda set out below:

- 1) Decision on the liquidation of the Company;
- 2) Appointment of Exeutive Services S.à r.l. as liquidator and determination of the powers of the liquidator;
- 3) Miscellaneous.

After the foregoing has been approved the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to dissolve and to put the Company into liquidation.

Second resolution

The Meeting resolved to appoint Exeutive Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, and registered with Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 196.987 as liquidator.

The fullest powers, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended), are granted to the liquidator by the Meeting. The Meeting resolved to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the Meeting if such authorisation is required by law.

The Meeting resolved to dispense the liquidator from drawing up an inventory and the liquidator may refer to the books of the Company. The liquidator may delegate, under his responsibility, all or part of his powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds.

The Meeting resolved that the liquidator may bind the Company under his sole signature.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges are borne by the Company as a result of the present deed.

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of inconsistencies between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the Members of the Bureau, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède

L'an deux mille seize, le treize du mois d'avril.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale des actionnaires (l'«Assemblée») de la société STUBAI S.C.A. ("Société"), une société en commandite par actions, ayant son siège social au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.818 constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 21 mai 2007 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), du 24 juillet 2007 numéro C-1538. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Francis Kessler, notaire de résidence alors à Esch-sur-Alzette reçu en date du 23 février 2010 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), du 25 juin 2010 numéro C-1310.

L'Assemblée a désigné Martinus C.J. Weijermans, employé privé, demeurant professionnellement à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, comme président.

Nathalie Chevalier, employée privée, demeurant professionnellement à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a été nommée secrétaire.

Nathalie Chevalier, employée privée, demeurant professionnellement à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg a été nommée scrutateur.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné et les procurations signées ne varietur par les parties comparantes resteront annexées au présent document pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II. Tous les actionnaires représentés ont déclaré avoir été préalablement suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale et ont renoncé à leurs droits à un avis de convocation y relatif, de sorte que l'assemblée générale peut se prononcer valablement sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

III. Il résulte de la liste de présence qu'une action de commandité (1) est représentée, toutes le cent mille quarante-neuf (100.049) actions ordinaires de classe A sont représentées, et toutes les sept mille six cent trente-cinq (7.635) actions ordinaires de classe B sont représentées et que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour fixé ci-dessous:

- 1) Décision concernant la liquidation de la Société;
- 2) Nomination de Exequitive Services S.à r.l. comme liquidateur et fixation des pouvoirs du liquidateur;
- 3) Divers

Ayant approuvé ce qui précède, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Seconde résolution

L'Assemblée a décidé de nommer Exequitive Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 196.987 en tant que liquidateur.

L'Assemblée a décidé de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus étendus, spécialement ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée).

L'Assemblée a décidé d'autoriser par avance le liquidateur à signer les actes et conclure les contrats prévus à l'article 145 de la même loi sans devoir recourir à l'autorisation spéciale de l'Assemblée dans le cas où celle-ci est requise par la loi.

L'Assemblée a décidé de dispenser le liquidateur de dresser un inventaire et le liquidateur peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur peut déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires pour des actes ou contrats spécifiques.

L'Assemblée a décidé que le liquidateur pourra engager la Société sous sa seule signature.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature sont payables par la Société en raison du présent acte.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des parties comparantes, le présent a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, la version anglaise fera foi en cas de divergences entre les textes français et anglais.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux Membres du Bureau, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. C. J. WEIJERMANS, N. CHEVALIER, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/12680. Reçu douze (12.-) euros.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097101/122.

(160067031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Rapid-Swiss Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 1, rue du Maréchal Foch.
R.C.S. Luxembourg B 121.673.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016097069/9.

(160067475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Rhombus Mezzco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 166.540.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique de la Société en date du 15 avril 2016 que la Société BRE/Management 6 S.A. a démissionné en tant que gérant de la Société avec effet au 15 avril 2016.

L'associé unique de la Société a décidé de nommer la société Logicor Europe Management S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 35 Avenue Monterey, 2163 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 205.393, en tant que gérant unique de la Société, avec effet au 15 avril 2016 pour une durée indéterminée.

La Société est désormais gérée par la société Logicor Europe Management S.A. en qualité de gérant unique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2016097075/20.

(160066679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Royal Croissant Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 133.386.

EXTRAIT

Me Christophe ANTINORI, domiciliataire et avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, fait savoir qu'il a dénoncé le siège social de la société ROYAL CROISSANT HOLDING S.A., société anonyme, établie au 30 Grand-Rue L-1660 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le n° B 133386, avec effet au 21 avril 2016.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016097087/12.

(160066905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

RPRO Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.704,08.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 184.052.

In the year two thousand and sixteen, on the fifteenth day of March.

Before the undersigned, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

1. Resource Partners Holdings VII S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly organised and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de commerce et des sociétés) under the number B 174173 and having a share capital of EUR 12,500 (hereinafter referred to as "RPH7"), holding 1,062,500 shares representing 85% of the Company's share capital,

2. MGM Fitness Holding Limited, a private limited liability company duly organized and validly existing under the laws of Malta, with registered office at 171, Old Bakery Street, Valletta VLT 1455, Malta, registered with the Malta Registry of Companies under number C63635 (herein after referred to as “MGM”), holding 187,500 shares representing 15% of the Company's share capital,

3. Mrs. Irina-Florentina Rosu, Chief Financial Officer of World Class Romania S.A., born on 02.12.1974, in Bucharest, residing in Bucharest, 2nd District, 42A Lt. Victor Manu Street, Building H, Floor 1, Apt. 8, in her capacity as future shareholder of the Company.

Here all duly represented by Mrs. Khadigea Klingele, senior legal counsel, professionally residing in Mondorf-les-Bains, by virtue of three proxies given under private seal all granted on 14 March 2016,

said proxies, signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the current shareholders and the future shareholder of "RPRO Holdings S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 184.052 (hereinafter referred to as the “Company”), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 20 January 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 781 of 26 March 2014, whose articles of incorporation (the "Articles of Association") have been amended following a deed of the undersigned notary dated 14 February 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1330 of 23 May 2014.

RPH7 and MGM, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record that the agenda of the meeting is worded as follows:

(1) Decision to approve and authorise the reclassification of a number of 118,100 shares held by Resource Partners Holdings VII S.à r.l. in the share capital of the Company from Class I Shares into Class H Shares and to resolve and authorise the reclassification of the capital surplus booked in the capital surplus account relating to Class I Shares into the capital surplus account relating to Class H Shares;

(2) Decision to increase the issued share capital of the Company by an amount of EUR 204,08 (two hundred four euro and eight cents) by creating and issuing 20,408 (twenty thousand four hundred and eight) new Class I shares with a nominal value of EUR 0,01 (one Eurocent) each and to approve the subscription by Mrs Irina Florentina Rosu of the new Class I shares by paying them up by a contribution in cash of EUR 300,000 (three hundred thousand euro) allocated as follows: EUR 204.08 (two hundred four euro and eight eurocents), are allocated to the share capital of the Company and EUR 299,795.92 (two hundred ninety nine thousand seven hundred ninety five euro and ninety two cents) are allocated to the share premium account of the Company related to the Class I Shares;

(3) Decision to approve the amendment of the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association to include the herein resolutions;

RPH7 and MGM representing the whole corporate capital unanimously require the notary to act the following resolutions:

First resolution

RPH 7 and MGM resolve to approve and authorise to reclassify a number of 118,100 (one hundred eighteen thousand one hundred) shares held by RPH7 in the share capital of the Company from Class I Shares into Class H Shares.

As result the Class H Shares shall include a total number of 236,150 (two hundred thirty six thousand one hundred fifty) shares with a nominal value of EUR 0.01(one eurocent) each. Furthermore, the shareholders resolve to approve and authorise to relocate the capital surplus booked in the capital surplus account relating to Class I Shares into the capital surplus account relating to Class H Shares. As result, the total capital surplus booked in the capital surplus account relating to Class H Shares shall amount EUR 3,880,268.63 (three million eight hundred eighty thousand two hundred sixty eight euro and sixty three eurocents).

Second resolution

RPH 7 and MGM resolve to increase the issued share capital of the Company by an amount of EUR 204,08 (two hundred four euro and eight eurocents), so as to bring it from its current amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to EUR 12,704.08 (twelve thousand seven hundred four euro and eight eurocents), by creating and issuing 20,408 (twenty thousand four hundred and eight) new Class I shares with a nominal value of EUR 0,01 (one eurocent) each (the “New Shares”), each of such New Shares having such rights and obligations as set forth in the Articles of Association and being issued with a total share premium of EUR 299,795.92 (two hundred ninety nine thousand seven hundred ninety five euro and ninety two eurocents).

Subscription - Payment

Then appeared, Mrs Irina-Florentina Rosu, represented as stated above.

All the issued New Shares have been then subscribed by Mrs Irina-Florentina Rosu, prenamed,

who declares to paid up them by way of a total contribution in cash amounting EUR 300,000 (three hundred thousand euro), allocated as follows: EUR 204.08 (two hundred four euro and eight eurocents), are allocated to the share capital of the Company and EUR 299,795.92 (two hundred ninety nine thousand seven hundred ninety five euro and ninety two cents) are allocated to the share premium account of the Company related to the Class I Shares.

The total amount of EUR 300,000 (three hundred thousand euro) is now at the disposal of the Company, evidence thereof has been submitted to the undersigned notary.

Consequently of the aforesaid resolutions, the shareholding of the Company shall be as follows:

- RPH7 will hold a number of 1,062,500 shares with a nominal value of EUR 0.01 each, representing 83.65% of the share capital of the Company, assigned as follows:

- 118,050 class A shares;
- 118,050 class B shares;
- 118,050 class C shares;
- 118,050 class D shares;
- 118,050 class E shares;
- 118,050 class F shares;
- 118,050 class G shares;
- 236,150 class H shares;

- Mrs. Irina-Florentina Rosu will hold a number of 20,408 Class I Shares with a nominal value of EUR 0.01 each, representing 1.6% of the share capital of the Company.

- MGM will hold a number of 187,500 Class J Shares with a nominal value of EUR 0.01 each, representing 14.75% of the share capital of the Company.

Third resolution

The shareholders further resolve to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Association, as follows:

“ **Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,704.08 (twelve thousand seven hundred four Euros and eight Eurocents), represented by 1,270,408 (one million two hundred seventy thousand four hundred and eight) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each divided into 10 (ten) classes of shares, as follows:

- 118,050 class A shares (the Class A Shares);
- 118,050 class B shares (the Class B Shares);
- 118,050 class C shares (the Class C Shares);
- 118,050 class D shares (the Class D Shares);
- 118,050 class E shares (the Class E Shares);
- 118,050 class F shares (the Class F Shares);
- 118,050 class G shares (the Class G Shares);
- 236,150 class H shares (the Class H Shares);
- 20,408 class I shares (the Class I Shares); and
- 187,500 class J shares (the Class J Shares), having such rights and features as set out in these Articles”.

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated about two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereof, the present deed is drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize le quinzième jour du mois de mars,

Par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU

1. Resource Partners Holdings VII S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dûment organisée et valablement existante en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-

Findel, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174173 et ayant un capital social de 12.500 EUR (ci-après dénommée "RPH7"), détenant 1.062.500 parts sociales représentant 85% du capital social de la Société,

2. MGM Fitness Holding Limited, une société à responsabilité limitée dûment constituée et valablement existante en vertu des lois de Malte, avec siège social à 171, Old Bakery Street, Valletta VLT 1455, Malte, enregistrée au Registre des Sociétés de Malte sous le numéro C63635 (ci-après dénommé "MGM"), détenant 187.500 parts sociales représentant 15% du capital social de la Société,

3. Madame Irina-Florentina Rosu, Chief Financial Officer auprès du World Class Romania S.A., née le 02.12.1974, à Bucarest, demeurant à Bucarest, 2^{ème} district, Str. Lt. Victor Manu 42A, Bloc H, étage 1, Appartement 8, en sa qualité de future associée de la Société.

Tous dûment représentés ici par Madame Khadigea Klingele, senior legal counsel, demeurant professionnellement à Mondorf-les-Bains,

en vertu de trois procurations données sous seing privé toutes datées du 14 mars 2016 à elle délivrées,

lesdites procurations, signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités d'enregistrement.

Lesquels comparants sont les actuels associés et la future associée de "RPRO Holdings S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.052 (ci-après dénommée la "Société"), constituée suivant un acte du notaire soussigné, en date du 20 janvier 2014 publié au 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 26 mars 2014 sous le numéro 781, dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné en date du 14 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1330 du 23 mai 2014.

RPH7 et MGM, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis au notaire soussigné d'acter que l'ordre du jour de la présente assemblée est rédigé comme suit:

(1) Décision d'approuver et d'autoriser le transfert de 118.100 parts sociales détenues par Resource Partners Holdings VII S.à r.l. dans le capital social de la Société, des Parts Sociales de Classe I en Parts Sociales de Classe H et de décider d'autoriser le transfert de l'excédent de capital dans le compte de l'excédent de capital relatif aux Parts Sociales de Classe I au compte de l'excédent de capital relatif aux Parts Sociales de Classe H;

(2) Décision d'augmenter le capital social émis de la Société par d'un montant de 204,08 EUR (deux cent quatre euros et huit centime d'euros) par la création et l'émission de 20.408 (vingt mille quatre cent huit) nouvelles parts sociales de Classe I ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euros) chacune et d'approuver la souscription par Madame Irina Florentina Rosu des parts sociales nouvelles de Catégorie I en les payant par un apport en numéraire de 300.000 EUR (trois cent mille euros) répartis comme suit: 204,08 EUR (deux cent quatre euros et huit centime d'euros) étant alloués au capital social de la Société et 299.795,92 EUR (deux cent quatre-vingt dix-neuf mille sept cent quatre-vingt cinq euros et quatre-vingt deux centime d'euros) étant alloués au compte de la prime de la Société lié aux parts sociales de Catégorie I;

(3) Décision d'approuver la modification du premier alinéa de l'article 5 des Statuts pour inclure les résolutions des présentes;

RPH7 et MGM représentant l'intégralité du capital social requièrent à l'unanimité au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

RPH7 et MGM décident d'approuver et d'autoriser le transfert de 118.100 (cent dix-huit mille cent) parts sociales détenues par RPH7 dans le capital social de la Société, des Parts Sociales de Classe I en Parts Sociales de Classe H.

Par conséquent, les Parts Sociales de Classe H vont comprendre un nombre total de 236.150 (deux cent trente six mille cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euros) chacune. En outre, les associés décident d'approuver et d'autoriser le transfert du surplus de capital dans le compte de l'excédent de capital relatif aux Parts Sociales de Classe I dans le compte de l'excédent de capital relatif aux Parts Sociales de Classe H. En conséquence, l'excédent de capital total comptabilisé dans le compte de l'excédent de capital relatif aux Parts Sociales de Classe H s'élèvera à 3.880.268,63 EUR (trois million huit cent quatre-vingt mille deux cent soixante huit euros et soixante trois centime d'euros).

Deuxième résolution

RPH7 et MGM décident d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de 204,08 EUR (deux cent quatre euros et huit centime d'euros), afin de le porter de son montant actuel de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) à 12.704,08 EUR douze mille sept cent quatre euros et huit centime d'euros), en créant et en émettant 20.408 (vingt mille quatre cent huit) nouvelles parts sociales de Classe I ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euros) chacune (les "Parts Sociales Nouvelles"), chacune de ces Parts Sociales Nouvelles ayant les droits et les obligations décrits aux présents Statuts et émises avec une prime totale d'émission à hauteur de 299.795,92 EUR (deux cent quatre-vingt dix-neuf mille sept cent quatre-vingt cinq euros et quatre-vingt douze centime d'euros).

Souscription - Paiement

A ensuite comparu, Madame Irina-Florentina Rosu, représentée comme indiqué ci-dessus.

Toutes les Parts Sociales Nouvelles sont alors souscrites par Madame Irina-Florentina Rosu, prénommée, qui déclare les avoir libérées par le biais d'un apport en numéraire s'élevant à 300.000 EUR (trois cent mille euros), répartis comme suit: 204,08 EUR (deux cent quatre euros et huit centime d'euros) sont alloués au capital de la Société et 299.795,92 EUR (deux cent quatre-vingt dix-neuf mille sept cent quatre-vingt cinq euros et quatre-vingt deux centime d'euros) sont alloués au compte de la prime de la Société lié aux Parts Sociales de Classe I.

Le montant total de 300.000 EUR (trois cent mille euros) est maintenant à la disposition de la Société, preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

En conséquence des résolutions précédentes, les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

- RPH 7 détiendra 1.062.500 parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, représentant 83,65% du capital social de la Société, comme suit:

- 118.050 Parts Sociales de Classe A
- 118.050 Parts Sociales de Classe B
- 118.050 Parts Sociales de Classe C
- 118.050 Parts Sociales de Classe D
- 118.050 Parts Sociales de Classe E
- 118.050 Parts Sociales de Classe F
- 118.050 Parts Sociales de Classe G
- 236.150 Parts Sociales de Classe H

- Madame Irina-Florentina Rosu détiendra 20.408 Parts Sociales de Classe I, avec une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, représentant 1,6% du capital social de la Société.

- MGM détiendra 187.500 Parts Sociales de Classe J ayant une valeur nominale de 0,01 EUR chacune, représentant 14,75% du capital social de la Société.

Troisième résolution

Les associés décident également de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts, comme suit:

“ **Art. 5. Le capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 12.704,08 EUR (douze mille sept cent quatre euros et huit centime d'euros), représenté par 1.270.408 (un million deux cent soixante-dix quatre cent huit) parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 (un centime d'euros) chacune, représentées par les dix (10) classes de parts sociales suivantes:

- 118.050 parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A);
- 118.050 parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B);
- 118.050 parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C);
- 118.050 parts sociales de classe D (les Parts Sociales de Classe D);
- 118.050 parts sociales de classe E (les Parts Sociales de Classe E);
- 118.050 parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F);
- 118.050 parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G);
- 236.150 parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H);
- 20.408 parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I); et
- 187.500 parts sociales de classe J (les Parts Sociales de Classe J), portant chacune les droits et les caractéristiques décrits dans les présents Statuts“.

Coûts et dépenses

Les coûts, les dépenses, les rémunérations ou les charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et à sa charge en raison du présent acte sont évalués à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française; sur la demande des mêmes parties et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains à la date indiquée au début du présent document.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état civil et résidence, ladite mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Klingele, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 18 mars 2016. GAC/2016/2240. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097088/237.

(160067288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Salisbury Kard S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 167.940.

In the year two thousand and sixteen, on the eighteenth day of the month of April.

Before us, Maître Edouard Delosch, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Mr. Simon Dan PALLEY, born on November 25, 1957 in Harare (Zimbabwe), residing at 14, Prince Albert Road, NW1 7SR London (United Kingdom) (hereafter, the "Shareholder"),

hereby represented by Mr Ben Broucher, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy dated 14 April 2016, which, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of Salisbury Kard S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, with a share capital of EUR 12,500.-, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 167.940 (the "Company"), incorporated on 13 February 2012 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1230 of May 16, 2012. The articles of the Company have never been amended.

The Shareholder, represented as stated above, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following Agenda:

Agenda

1. Approval of the interim accounts for the period from January 1, 2016 to April 11, 2016;
2. Approval of the dissolution and liquidation of the Company, the appointment of a liquidator and determination of the powers of the liquidator.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Meeting noted the interim accounts of the Company for the period from January 1, 2016 to April 11, 2016 (the "Interim Accounts").

The Meeting resolved to approve the Interim Accounts.

Second resolution

The Meeting resolved to dissolve and to put the Company into liquidation.

The Meeting resolved to appoint as liquidator VP Services, a société à responsabilité limitée, with registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 188.982.

The fullest powers, particularly those set forth in articles 144 and following of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended), are granted to the liquidator by the Sole Shareholder. The Sole Shareholder resolved to authorise the liquidator in advance to execute the acts and enter into the deeds set forth in article 145 of the same law without any special authorisation from the meeting if such authorisation is required by law.

The Meeting resolved to dispense the liquidator from drawing up an inventory and it may refer to the books of the Company. The liquidator may delegate, under its responsibility, all or part of its powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds. The liquidator may bind the Company under its sole signature.

Costs

All costs and fees due as a result of the foregoing extraordinary general shareholders' meeting are valued at one thousand two hundred Euros (EUR 1,200.-) and shall be charged to the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. In the event of any discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le dix-huitième jour du mois d'avril.

Par-devant Nous, Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu,

Mr. Simon Dan PALLEY, né le 25 novembre 1957 à Harare (Zimbabwe), résidant au, 14, Prince Albert Road, NW1 7SR Londres (Royaume-Uni) (ci-après, l'«Associé»),

représentée par Monsieur Ben Broucher, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 14 avril 2016, laquelle, signée ne varietur, par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante est l'associé unique de Salisbury Kard S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, ayant un capital social de EUR 12.500,-, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.940 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1230 du 16 mai 2012. Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

L'Associé, représenté tel que décrit plus haut, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Approbation des comptes intérimaires pour la période du 1 janvier 2016 au 11 avril 2016;
2. Approbation de la dissolution et liquidation de la Société, la nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a pris connaissance des comptes intérimaires de la Société pour la période du 1 janvier 2016 au 11 avril 2016 (les «Comptes Intérimaires»).

L'Assemblée a décidé d'approuver les Comptes Intérimaires.

Seconde résolution

L'Assemblée a décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

L'Assemblée a décidé de nommer en tant que liquidateur VP Services, une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.982.

L'Assemblée a décidé de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus étendus, spécialement ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. L'Associé Unique a décidé d'autoriser par avance le liquidateur à accomplir les actes et conclure les contrats prévus à l'article 145 de la même loi sans devoir recourir à son autorisation dans le cas où celle-ci est requise.

L'Assemblée a décidé de dispenser le liquidateur de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations ou contrats spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine.

Le liquidateur pourra engager la Société sous sa seule signature.

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille deux cents euros (EUR 1.200,-) sont à charge de la Société.

Le notaire soussignée qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: S. D. PALLEY, DELOSCH.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 19 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/12747. Reçu douze (12.-) euros

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097090/106.

(160067390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

PPP Investments S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 69.239.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg en date du 21 avril 2016

1) Le Conseil d'Administration déclare accepter la démission des administrateurs de la société PPP Investments S.A. à savoir:

Mr Stefano GIUFFRA, Administrateur

Mr Sylvain Kirsch, Administrateur

Mr Claude FONTANA, Administrateur

2) Le Conseil d'Administration acte que ECI Experts et Conseils Indépendants Sàrl n'est plus chargée du contrôle des comptes de la société PPP Investments S.A.

Stefano GIUFFRA / Sylvain Kirsch / Claude FONTANA

Les Administrateurs

Référence de publication: 2016097061/17.

(160067597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Queensgate Mayfair SCSp, Société en Commandite spéciale.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 182.344.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 22 février 2016 et note concernant la dénomination de l'associé

Il résulte des décisions prises par le conseil de gérance en date du 22 février 2016 que:

le siège social du gérant et associé de la Société a été transféré du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg et ce avec effet au 29 février 2016.

Après vérification Langham Hall Luxembourg S.à r.l., mandataire de la société note que la dénomination correcte du gérant et associé de la société est Queensgate Investment Mayfair S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Langham Hall Luxembourg Sàrl

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2016097066/20.

(160066774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Rakuten Reinsurance Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 202.802.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2016

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs Mr Kenji HIROSE, Mr Masayuki HOSAKA, Mr Tetsuya NAMIKI, Mr Andrew DUGDALL-MARSHALL jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes 2016.

- L'Assemblée reconduit Ernst & Young (B 47 771), 35E Avenue John F Kennedy, L1855 Luxembourg, en tant que Réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 2016.

Pour la société

Référence de publication: 2016097067/14.

(160066746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2016.

Bourmicht Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 114.843.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2014 enregistré à Luxembourg a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2016097301/11.

(160068310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Building Consulting, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfurt, 62, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 164.029.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2016097305/10.

(160068031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

BAA OP, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plebiscite.

R.C.S. Luxembourg B 130.825.

Der Jahresabschluss vom 30. September 2015 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016097306/10.

(160068289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

BBH Leipzig Entwicklung A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Pictet.

R.C.S. Luxembourg B 179.966.

Der Gesellschaft Sitz des Rechnungskommissar AUDIEX S.A., ist mit Wirkung vom 18. April 2016:

1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Luxembourg, den 25. April 2016.

Référence de publication: 2016097312/10.

(160068221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

BDO Audit, Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 147.570.

Les comptes annuels au 30 septembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016097313/10.

(160067514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

BDO Audit, Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 147.570.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 avril 2016

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2016:

- Monsieur Marc THILL, réviseur d'entreprises, expert-comptable, Président du conseil d'administration
- Monsieur Daniel HUBERT, réviseur d'entreprises, expert-comptable, administrateur
- Monsieur Daniel CROISE, réviseur d'entreprises, expert-comptable, administrateur
- Madame Bettina BLINN, réviseur d'entreprises, expert-comptable, administrateur
- Monsieur Joseph HOBSCHIED, réviseur d'entreprises, expert-comptable, administrateur
- Monsieur Jacques PEFFER, réviseur d'entreprises, expert-comptable, administrateur
- Madame Aline BROCHARD, réviseur d'entreprises
- Monsieur Patrick TERAZZI, réviseur d'entreprises

tous demeurant professionnellement au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Est renommé réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2016:

- H.R.T. Révision S.A., société anonyme, ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L - 8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097314/24.

(160068271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

BDO Tax & Accounting, Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 147.571.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 avril 2016

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2016:

- Monsieur Marc THILL, réviseur d'entreprises, expert-comptable, Président,
- Monsieur Marc LAMESCH, réviseur d'entreprises, expert-comptable,
- Monsieur Pierre LENTZ, réviseur d'entreprises, expert-comptable,
- Monsieur Claude SCHMITZ, conseiller fiscal,
- Monsieur Erwan LOQUET, conseiller fiscal, expert-comptable,
- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, conseiller fiscal,
- Monsieur Daniel CROISE, réviseur d'entreprises, expert-comptable,
- Monsieur Gerdy ROOSE, conseiller fiscal,
- Madame Bettina BLINN, réviseur d'entreprises, expert-comptable,
- Monsieur Joseph HOBSCHIED, réviseur d'entreprises, expert-comptable,
- Monsieur Jacques PEFFER, réviseur d'entreprises, expert-comptable,
- Madame Joëlle LYAUDET, conseiller fiscal
- Monsieur Daniel HILBERT, réviseur d'entreprises, expert-comptable

tous demeurant professionnellement au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Est renommé réviseur d'entreprises agréé, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2016:

- H.R.T. Révision S.A., société anonyme, ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L - 8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 avril 2016.

Référence de publication: 2016097315/29.

(160068267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Beacon Hospitality Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.000,00.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 204.109.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance

1. Le siège social de la société est transféré du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg avec effet au 18 avril 2016.

2. L'adresse professionnelle des gérants de catégorie A est également modifiée comme suit avec effet au 18 avril 2016:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg;

- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg;

- Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2016.

Référence de publication: 2016097318/19.

(160068167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

BEAULIEU A LA MONTAGNE - Société civile, Société Civile.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg E 4.003.

EXTRAIT

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 15 avril 2016 que Monsieur Lou Huby a démissionné de son poste de gérant.

Luxembourg, le 15 avril 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2016097319/14.

(160068134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Beggen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 179.901.

Constatation de cession de parts sociales

La gérance constate, qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé du 10/04/2016, Monsieur Dan HEIDERSCHEID, né le 10/03/1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-8506 Redange-sur-Attert, 4, rue de Niederpallen a cédé 40 (quarante) parts sociales, qu'il détenait dans la société BEGGEN SARL, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B179901 à la société JIME SA, ayant son siège social à L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B160705, représentée par son administrateur unique Monsieur Jean-Marie STROTZ.

Le gérant Monsieur Jean-Marie STROTZ, né le 19/09/1966 à Esch-sur-Alzette, demeurant professionnellement à L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen et Monsieur Dan HEIDERSCHEID, né le 10/03/1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-8506 Redange-sur-Attert, 4, rue de Niederpallen, agissant en tant que gérants de la société BEGGEN SARL, dûment autorisés à engager la société vis-à-vis des tiers par leur signature conjointe, déclarent accepter, au nom et pour compte de la Société, la cession de 40 parts sociales en faveur de la société JIME SA.

Suite à cette cession, les 100 (cent) parts sociales représentatives du capital social de la société à responsabilité limitée "BEGGEN SARL" sont détenues comme suit avec effet au 15/04/2016:

JIME SA 100 parts

Les soussignés, Messieurs Jean-Marie STROTZ et Dan HEIDERSCHEID considèrent la présente cession comme dûment signifiée à la Société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil, respectivement de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le 19/04/2016.

Pour la Société

M. Jean-Marie STROTZ / M. Dan HEIDERSCHIED

Référence de publication: 2016097320/29.

(160067510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Benelux Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 100.768.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dierkirch, le 25 avril 2016.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2016097321/16.

(160068213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Bercat Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 174.160.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 11 avril 2016

1. Le siège social de la société est transféré du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg avec effet au 18 avril 2016.

2. L'adresse professionnelle des administrateurs est également modifiée comme suit avec effet au 18 avril 2016:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, Président;

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg;

- Monsieur Marc ALBERTUS, employé privé, avec adresse professionnelle au 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2016.

Référence de publication: 2016097322/18.

(160068248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Stahl Lux 2, Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 5, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 150.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094163/9.

(160063177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2016.

Enhanced Debt Lending S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 205.338.

STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the twenty fourth day of March,

Before Maître Danielle KOLBACH, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

Enhanced Debt Charitable Trust, a Charitable Trust set up under the laws of Jersey, acting through its trustee, Aztec (Trustees No.1) Limited, whose registered office is at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH,

here represented by Sara Lecomte, private employee, with professional address in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy, which, after having been initialled and signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company (*société anonyme*):

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Enhanced Debt Lending S.A. (the "Company"), a public limited liability company (*société anonyme*) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the municipality of Niederanven.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the board of directors of the Company (the "Board of Directors");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Directors.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures

or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital of the Company is twenty-six-thousand British Pound Sterling (GBP 26,000) divided into twenty-six-thousand shares with a par value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each (the "Shares"), all of which are fully paid up. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is five-hundred thousand British Pound Sterling (GBP 500,000).

5.2.1 The Board of Directors is authorised to issue Shares ("Board Issued Shares") up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(a) the above authorisation shall be valid five years from the publication of the constitutive instrument of the Company provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

(b) the Board of Directors may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Board Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Board of Directors may determine, subject to the 1915 Law.

5.2.2 The Board of Directors is authorised to:

(a) do all things necessary or desirable to amend this Article 5 in order to reflect and record any change of issued Share capital made pursuant to Article 5.2.1;

(b) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with Luxembourg Law;

(c) delegate to any Director or officer of the Company, or to any other person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Board Issued Shares and enacting any issue of Board Issued Shares before a notary.

5.3 The Shares are in registered form.

5.4 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Director(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.5 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Director(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.6 All Shares have equal rights.

5.7 The subscribed share capital and any Authorised Capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

5.8 The Company may acquire its Shares or reduce its subscribed share capital and/or its Authorised Capital subject as provided in the 1915 Law.

5.9 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Board of Directors may determine provided that all such Shares are treated equally.

5.10 The Company may have a sole Shareholder. The death or dissolution of a sole Shareholder will not result in the dissolution of the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares. The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law.

8. The directors.

8.1 Except in the circumstances described in Article 8.2, the Company must have at least three directors (each a "Director").

8.2 Where either:

8.2.1 the Company has been formed by a single Shareholder; or

8.2.2 it has been established at a general meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") that the Company has only one Shareholder, the Board of Directors can consist of one Director until the ordinary Shareholders' Meeting following the establishment of the existence of more than one Shareholder.

8.3 A Director need not be a Shareholder.

8.4 A legal entity may be a Director (a "Corporate Director"), in which case it must designate a permanent representative to perform that role in its name and for its account. The revocation by a Corporate Director of its representative is conditional upon the simultaneous appointment of a successor.

8.5 Each Director shall be appointed by a Shareholders' Meeting for a term not exceeding six years.

8.6 A Director may be re-elected.

8.7 A Director may be removed from office at any time by a Shareholders' Meeting.

8.8 In the event that a Director appointed by a Shareholders' Meeting ceases to be a Director for any reason, the remaining Directors may fill the vacancy on a provisional basis; a Director so appointed will hold office only until the conclusion of the next Shareholders' Meeting, unless his appointment is confirmed by the Shareholders at that Shareholders' Meeting.

9. Powers of the directors.

9.1 The Company will be managed by a Board of Directors.

9.2 The Board of Directors has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to a Shareholders' Meeting.

10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:

10.1 if the Company has one Director, the sole signature of that Director;

10.2 if the Company has more than one Director, the joint signature of any two Directors;

10.3 the sole signature of any Director (as defined in Article 11.1) to the extent powers have been delegated to him under Article 11.1;

10.4 the sole signature of any other person to whom such a power has been delegated in accordance with Article 11.4 to the extent such a power has been delegated to him.

11. Delegation of powers.

11.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated to one or more Directors, officers, managers or other agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

11.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

11.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Board of Directors except that the first Daily Manager or Daily Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' Meeting.

11.4 The Board of Directors may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

12. Board meetings.

12.1 Meetings of the Board of Directors ("Board Meetings") may be convened by any Director. The Board of Directors shall appoint one of the Directors as Chairman.

12.2 The Board of Directors may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Directors have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorised representative.

12.3 A Director may appoint any other Director (but not any other person) to act as his representative (a "Director's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board

Meeting. A Director can act as representative for more than one other Director at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Directors are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5. In the case of an equality of votes, the Chairman will have a second or casting vote.

12.4 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if at least half of the Directors are present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority of the Directors present or represented.

12.5 A Director or his Director's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of video-conferencing equipment or telecommunication means allowing the identification of each participating Director. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Directors shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place. A meeting held in this way is deemed to be held at the Registered Office.

12.6 A resolution in writing signed by all the Directors (or in relation to any Director, his Director's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Directors concerned.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Director present at the Meeting.

12.8

12.8.1 Any Director having an interest in a transaction (a "Conflicted Transaction") submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the deliberations relating to that transaction. At the next following Shareholders' Meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

12.8.2 Where the Company only has one Director, Article 12.8.1 will not apply and instead, the Conflicted Transaction will be recorded in the decision register of the Company.

12.8.3 Articles 12.8.1 and 12.8.2 will not apply to current operations entered into under normal conditions.

13. Shareholders' resolutions.

13.1 The Shareholders' Meeting shall have the widest powers to adapt or ratify any action relating to the Company.

13.2 Where the Company has only one Shareholder:

13.2.1 he shall exercise the powers related to the Shareholders' Meeting;

13.2.2 his decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the Registered Office.

13.3 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.4 Subject as provided by the 1915 Law and Articles 13.5, 13.6 and 17, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.5 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.6

13.6.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.6.2 If the first of the conditions in Article 13.6.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.6.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.7 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.9 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the Shareholders' Meeting to which they relate and which comply with the requirements set out on the convening notice.

13.10 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.11 The Board of Directors shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.12 The Annual Shareholders' Meeting of the Company will be held at 11.00 a.m. on Wednesday of the 3rd week of January each year in the municipality of Niederanven.

13.13 The Board of Directors and the Statutory Auditors may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.14 Convening notices for every Shareholders' Meeting shall contain the agenda and shall take the form of announcements published twice, with a minimum interval of eight days, and eight days before the meeting, in the Mémorial and in a Luxembourg newspaper. Notices by mail shall be sent eight days before the Meeting to registered Shareholders, but no proof need be given that this formality has been complied with. Where all the Shares are in registered form, the convening notices may be made only by registered letters.

13.15 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

14. Statutory auditors.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors (the "Statutory Auditors").

14.2 The Statutory Auditors are appointed by a Shareholders' Meeting which may also remove them at any time.

14.3 The number of Statutory Auditors and their fees are determined by a Shareholders' Meeting.

14.4 The term of office of Statutory Auditors must not exceed six years. Statutory Auditors may be re-elected. In the event that a Statutory Auditor is appointed without any indication of the term of his appointment, his term is deemed to be six years.

14.5 If the number of Statutory Auditors falls for any reason to less than one half of the Statutory Auditors appointed, the Board of Directors must immediately convene a Shareholders' Meeting to fill the vacancies.

15. Business year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

16. Distributions on shares.

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.

16.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and these Articles, the Board of Directors may pay interim dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.

17. Dissolution and liquidation. The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with Luxembourg Law.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

(a) one gender shall include each gender;

(b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

(c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

(d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2016.

Subscription - Payment

The share capital has been subscribed by the sole shareholder Enhanced Debt Charitable Trust, prenamed.

All the shares have been fully paid up in cash so that the amount of twenty-six-thousand British Pound Sterling (GBP 26,000) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed and/or in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

Shareholder's resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, represented as stated above, representing the entirety of the subscribed capital of the Company and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. The number of directors is set at 3 (three) directors.

2. The following persons are appointed as directors:

- Mr John David Sutherland, born in Lower Hutt, New Zealand, on 2 December 1964 and professionally residing at 4a, Rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Kenneth John Flanagan, born in Galway, Ireland, on 9 August 1983 and professionally residing at Aztec Financial Services (Luxembourg) SA, 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Nigel Ian Bartram, born in Spalding, United Kingdom, on 7 February 1967 and professionally residing at 201 Bishopsgate, London, EC2M 3BN, United Kingdom.

3. The terms of office of the directors will expire after the annual general meeting of the year of 2021.

4. The registered office of the Company is at 7 Rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duchy de Luxembourg.

5. The statutory auditor of the Company for a period ending at the annual general meeting of the year 2021 is Aztec Financial Services (Luxembourg) S.A. with registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel and registered with the RCS under number B131192.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille seize, le vingt-quatrième jour de mars.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Enhanced Debt Charitable Trust, un Charitable Trust constitué en vertu des lois de Jersey, agissant par son trustee, Aztec (Trustees No.1) Limited, dont le siège social est établi à 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH,

représentée par Sara Lecomte, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration, qui après avoir été paraphée et signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire soussigné de dresser les statuts d'une société anonyme:

1. Forme sociale et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Enhanced Debt Lending S.A. (la "Société"), une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en ce compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée le cas échéant, (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la commune de Niederanven.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit de la même commune au Grand-Duché de Luxembourg sur décision du conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration");

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") adoptée conformément aux présents Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg, en ce compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Dans l'hypothèse où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, et de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se produiraient ou seraient sur le point de se produire, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à ce que la situation se normalise. De telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objets. La Société a pour objet:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, obligations non garanties, debenture stocks, obligations, ou tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature que ce soit et de détenir ces mêmes instruments pour des besoins d'investissements, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou supporter des dettes de toute personne ou entité ayant une activité commerciale;

3.3 d'investir avec et de gérer l'argent et les fonds de la Société conformément aux décisions du Conseil d'Administration, et de prêter des fonds et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, ou de lever des fonds ou de garantir le paiement de sommes d'argent, conformément aux décisions du Conseil d'Administration, en ce compris par l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qui grèvent ou non tout ou partie des actifs de la Société (présents et futurs) ou son capital non libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation, regrouper, fusionner et constituer un partenariat (partnership) ou conclure tout accord pour partager des profits, constituer une communauté d'intérêts, une coopération, une joint-venture, réaliser des concessions réciproques ou autre avec toute personne, en ce compris tout employé de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnisation ou des engagements de caution et de donner des sûretés pour l'exécution des obligations de et/ou pour le paiement de toute somme d'argent par toute personne (y compris toute personne morale dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Affiliée") qui est un associé de la Société ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle une Entité Affiliée détient un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est partenaire de la Société pour toute activité commerciale ou entreprise conjointe), que la Société reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) ou non, et que ce soit par sûreté personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital social non libéré (présent et futur) ou par d'autres moyens; pour les besoins du présent Article le terme "garantie" inclut toute obligation, de quelque nature que ce soit, de payer, d'exécuter, de fournir des fonds pour le paiement ou l'exécution de, la garantie contre les conséquences de tout défaut de paiement présent ou futur, ou se porter fort, de l'endettement ou des obligations financières de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre à bail, échanger louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier (et tout droit ou privilège dessus ou en lien avec celui-ci);

3.8 de vendre, donner à bail, échanger et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, en ce compris des

parts sociales, des obligations ou d'autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne morale, ayant ou non un objet similaire (partiellement ou totalement) à celui de la Société; de détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, valoriser ou gérer d'une autre manière tout ou partie des actifs et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans les paragraphes du présent Article (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire ou le biais de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;

3.10 d'entreprendre toute action (y compris conclure, exécuter, et honorer des contrats, actes, accords avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon le Conseil d'Administration accessoires ou propices à la réalisation de tout ou partie de l'objet de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société ne conclue pas de transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans avoir obtenu d'autorisation requise en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à vingt-six mille livres sterling (GBP 26.000) représenté par vingt-six mille (26.000) actions ayant une valeur nominale d'un livre sterling (GBP 1) chacune qui ont toutes été intégralement libérées. Dans les présents Statuts, les détenteurs des Actions sont désignés collectivement comme étant les "Actionnaires". Les "Actionnaires" signifient les détenteurs d'Actions à une période donnée et "Actionnaire" doit être interprété conformément.

5.2 Le capital social autorisé, mais non émis et non souscrit (le "Capital Autorisé") est de cinq cent mille livres sterling (GBP 500.000).

5.2.1 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des Actions ("Actions Emises par le Conseil d'Administration") jusqu'à la limite du Capital Autorisé de temps en temps de la manière suivante:

(a) l'autorisation ci-dessus sera valable pour cinq ans à dater de la publication de l'acte constitutif de la société, à condition qu'une ou plusieurs périodes d'autorisation suivants de cette période puissent être approuvées par la résolution des actionnaires dans la mesure permise par la Loi de 1915.

(b) le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer le droit préférentiel des actionnaires de souscrire des Actions Emises par le Conseil d'Administration et peut délivrer les Actions Emises par le Conseil d'Administration à ces personnes et à ce prix, avec ou sans prime et libérées par apport en nature ou en espèces ou par incorporation de créances ou incorporation de réserves ou de toute autre manière que le Conseil d'Administration peut déterminer, sous réserve de la Loi de 1915.

5.2.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à:

(a) faire toutes les choses nécessaires ou souhaitables pour modifier cet article 5 afin de refléter et enregistrer tout changement de capital social émis effectué conformément à l'article 5.2.1;

(b) prendre ou autoriser toutes les actions nécessaires ou souhaitables pour l'exécution et/ou la publication de cette modification conformément à la Loi Luxembourgeoise;

(c) déléguer à tout Administrateur ou dirigeant de la Société, ou à toute autre personne, les droits de souscriptions et recevoir le paiement pour toutes les Actions Emises par le Conseil d'Administration et en adoptant toute émission d'Actions Emises par le Conseil d'Administration devant un notaire.

5.3 Les Actions sont émises sous la forme nominative.

5.4 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Administrateur(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.5 La Société peut, sans limitation, accepter des capitaux propres ou d'autres apports sans émettre des Actions ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Administrateur(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tous doutes, de telles décisions peuvent, sans que cela soit obligatoire, décider d'allouer à l'apporteur le montant apporté.

5.6 Toutes les actions donnent droit à des droits égaux.

5.7 Le capital social de la Société souscrit et tout Capital Autorisé peut être augmenté par une résolution des Actionnaires adoptée suivant les conditions requises pour modifier les Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

5.8 La Société peut acquérir ses actions ou réduire son capital social souscrit et/ou son Capital Autorisé.

5.9 Si des Actions sont émises à des conditions où elles ne sont pas totalement libérées à leur émission, alors le paiement du solde dû devra être réalisé au moment et aux conditions déterminées par le Conseil d'Administration à condition que toutes les Actions soient traitées de façon égale.

5.10 La Société peut avoir un Actionnaire unique. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique ne causera pas la dissolution de la Société.

6. Indivisibilité des actions.

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les titulaires d'une Action notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux est leur représentant; pour la Société le représentant sera considéré comme étant le seul Associé pour cette Action, y compris pour l'exercice du droit de vote, du droit aux dividendes et autres droits de paiement.

7. Cession des actions. Les Actions seront cessibles conformément à la Loi de 1915.

8. Conseil d'administration.

8.1 Sauf dans les circonstances évoquées à l'article 8.2, la Société devra avoir au minimum trois (3) administrateurs (chacun un "Administrateur").

8.2 Si:

8.2.1 la Société a été constituée par un seul Actionnaire; ou

8.2.2 il a été établi au cours d'une assemblée générale des Actionnaires (une "Assemblée Générale") que la Société n'a qu'un seul Actionnaire, le Conseil d'Administration pourra alors être constitué d'un Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale suivant l'établissement de l'existence de plus d'un Actionnaire.

8.3 Un Administrateur peut ne pas être un Actionnaire.

8.4 Une personne morale peut être Administrateur (un "Administrateur Personne Morale") auquel cas elle devra désigner un représentant permanent pour remplir ce rôle en son nom et pour son compte. La révocation de son représentant permanent par un Administrateur Personne Morale est conditionnée par la nomination simultanée d'un successeur.

8.5 Chaque Administrateur est nommé par une décision de l'Assemblée Générale pour une durée qui ne peut excéder six (6) ans.

8.6 Un Administrateur peut être réélu.

8.7 Un Administrateur peut être révoqué à tout moment par une Assemblée Générale.

8.8 Dans le cas où un Administrateur nommé par une Assemblée Générale cesse d'être un Administrateur pour quelque raison que ce soit, les Administrateurs restants devront remplir la vacance provisoirement; un Administrateur ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, à moins que sa nomination ne soit confirmée par les Actionnaires lors de cette Assemblée Générale.

9. Pouvoirs des administrateurs.

9.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration.

9.2 Le Conseil d'Administration a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts et à l'Assemblée Générale.

10. Représentation. Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée envers les tiers par:

10.1 si la Société a un Administrateur, l'unique signature de cet Administrateur;

10.2 si la Société a plus d'un Administrateur, la signature conjointe de deux Administrateurs;

10.3 la signature unique de tout Administrateur (tel que défini à l'article 11.1) dans les limites des pouvoirs qui lui ont été délégués en vertu de l'article 11.1;

10.4 la signature unique de toute autre personne à qui un tel pouvoir a été délégué conformément à l'Article 11.4 et dans la mesure du pouvoir délégué.

11. Mandataire des administrateurs.

11.1 La gestion quotidienne des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à cet effet peut être délégué à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, cadres ou autres agents (chacun un "Administrateur Général") agissant seul ou conjointement.

11.2 Un Administrateur Général peut ne pas être Actionnaire.

11.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, tâches et rémunération des Administrateurs Généraux seront déterminés par le Conseil d'Administration, exception faite du/des premier(s) Administrateur(s) Général(aux) qui peut/peuvent, mais ne doit/doivent pas, être nommé(s) par une Assemblée Générale, et ses/leurs pouvoirs, tâches, rémunération déterminés par celle-ci.

11.4 Le Conseil d'Administration peut déléguer toute partie de ses pouvoirs respectifs, pour des tâches spécifiques, à un ou plusieurs mandataires ad hoc, peut révoquer de tels mandataires et déterminer leurs pouvoirs, leur responsabilité et leur rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation ainsi que toute autre condition pertinente de sa représentation.

12. Réunion du conseil d'administration.

12.1 Les réunions du Conseil d'Administration (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Administrateur. Le Conseil d'Administration devra nommer un Président parmi les Administrateurs.

12.2 Le Conseil d'Administration peut valablement se réunir et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans satisfaire à tout ou partie des conditions de convocation et formalités, si tous les Administrateurs ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

12.3 Un Administrateur peut désigner un autre Administrateur (mais seulement un Administrateur) pour le représenter (le "Représentant de l'Administrateur") lors d'une Réunion du Conseil, afin d'assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Administrateur peut représenter plusieurs autres Administrateurs à un Conseil d'Administration à la condition que (sans préjudice des quorums requis) au moins deux Administrateurs soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5. En cas d'égalité des voix, le Président aura une voix prépondérante.

12.4 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre des décisions que dans la mesure où la moitié des Administrateurs est présente ou représentée. Les décisions du Conseil d'Administration sont adoptées à une majorité simple des Administrateurs présents ou représentés.

12.5 Un Administrateur ou le Représentant de l'Administrateur peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de moyens de vidéo conférence ou de tout autre équipement de télécommunication permettant l'identification de chaque Administrateur participant. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques permettant que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre sur une base continue et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée assister en personne à la réunion, et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par les Administrateurs seront réputées pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement négociées/conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait que le quorum requis ne soit pas atteint par le nombre d'Administrateurs (ou leurs représentants) effectivement présents. Une réunion tenue de cette manière est réputée avoir lieu au Siège Social.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Administrateurs (ou le Représentant de l'Administrateur) est aussi valide et opposable que si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et cette résolution peut se présenter sous la forme d'un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Administrateurs concernés.

12.7 Les procès-verbaux d'un Conseil d'Administration doivent être signés et les extraits de ces procès-verbaux peuvent être certifiés par tout Administrateur présent à la Réunion.

12.8

12.8.1 Tout Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société dans le cadre d'une transaction (une "Transaction Conflictuelle") soumise pour approbation au Conseil d'Administration doit en informer le Conseil d'Administration et la déclaration de cet Administrateur devra être mentionnée dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut pas prendre part aux délibérations relatives à cette transaction. A l'occasion de la prochaine Assemblée Générale, avant le vote de toute résolution, un rapport spécial devra être produit sur toutes les transactions dans lesquelles les Administrateurs auraient eu des intérêts opposés à ceux de la Société.

12.8.2 Si la Société n'a qu'un seul Administrateur, l'Article 12.8.1 ne s'appliquera pas et à la place, la Transaction en Conflit sera enregistrée dans le registre des décisions de la Société.

12.8.3 Les Articles 12.8.1 et 12.8.2 ne s'appliquent pas aux opérations courantes réalisées à des conditions normales.

13. Assemblée générale.

13.1 Les Assemblées Générales doivent avoir les pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action concernant la Société.

13.2 Lorsque la Société ne compte qu'un Actionnaire unique:

13.2.1 il devra exercer les pouvoirs dévolus aux Assemblées Générales.

13.2.2 ses décisions seront prises sous la forme de résolutions écrites et devront être enregistrées dans un registre des procès-verbaux tenus au Siège Social.

13.3 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.4 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi de 1915 et aux Articles 13.5, 13.6 et 17, les Résolutions des Actionnaires sont valides uniquement si elles sont adoptées à la majorité des votes valablement exprimés, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.5 Les Actionnaires ne pourront changer la nationalité de la Société ou obliger des Actionnaires à augmenter leurs engagements dans la Société autrement que par un vote unanime des Actionnaires.

13.6

13.6.1 Toute Assemblée Générale extraordinaire convoquée pour modifier toute disposition des Statuts pourra valablement délibérer seulement si (a) au moins la moitié des Actions y est représentée et (b) l'ordre du jour indique les

modifications des Statuts proposées et, si cela est possible, le texte des modifications relatives à l'objet ou la forme de la Société.

13.6.2 Si la première condition de l'article 13.6.1 n'est pas satisfaite, une seconde Assemblée Générale peut être convoquée, selon la manière prescrite par les Statuts ou la Loi de 1915. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour, indiquer la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde assemblée délibérera valablement quelque soit la proportion d'Actions représentées.

13.6.3 Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des votes exprimés. Les votes exprimés ne prendront pas en compte les votes attachés aux Actions pour lesquelles les Actionnaires n'ont pas pris part au vote, se sont abstenus de voter ou ont exprimé un vote nul ou blanc.

13.7 Une Assemblée Générale peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux conditions et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.8 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire Associé ou non.

13.9 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire ainsi qu'indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir de voter pour chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'Assemblée Générale à laquelle ils se rapportent et qui remplissent les exigences mentionnées dans la convocation.

13.10 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une Assemblée Générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présents pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

13.11 Le Conseil d'Administration a les pouvoirs et les obligations d'ajourner une Assemblée Générale comme prévu par la Loi de 1915.

13.12 L'Assemblée Générale Annuelle de la Société se tiendra chaque année le Mercredi de la 3^e semaine de Janvier à onze heures du matin (11.00h du matin), dans la commune de Niederanven.

13.13 Le Conseil d'Administration ou le(s) Commissaire(s) aux comptes peut(vent) convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Une Assemblée Générale des Actionnaires devra être convoquée dans un délai d'un (1) mois sur demande écrite d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social en indiquant l'ordre du jour.

13.14 Les convocations aux Assemblées Générales doivent contenir l'ordre du jour et prendre la forme d'annonces publiées deux fois avec un intervalle minimum de huit jours, et huit jours avant la réunion dans le Mémorial et dans un journal Luxembourgeois. Les convocations devront être envoyées par courrier aux Actionnaires inscrits huit jours avant l'Assemblée, mais aucune preuve n'est requise pour prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque toutes les Actions ont la forme nominative, les convocations peuvent être effectuées seulement par lettre recommandée avec accusé de réception.

13.15 Un ou plusieurs Actionnaires qui détiennent au moins dix pour cent du capital souscrit peuvent demander qu'un ou plusieurs éléments soient ajoutés à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Une telle demande devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception au siège social, au minimum cinq jours avant la réunion.

14. Commissaires aux comptes.

14.1 La Société est supervisée par un ou plusieurs commissaires aux comptes (les "Commissaires aux Comptes").

14.2 Les Commissaires aux Comptes sont nommés par une Assemblée Générale qui peut également mettre fin à leur mandat à tout moment.

14.3 Le nombre de Commissaires aux Comptes et leur rémunération sont déterminés par une Assemblée Générale.

14.4 La durée du mandat des Commissaires aux Comptes ne doit pas excéder six ans. Les Commissaires aux Comptes peuvent être réélus. Dans le cas où un Commissaire aux Comptes est élu sans mention de durée de son mandat, celui-ci est fixé à six ans.

14.5 Si le nombre de commissaires aux comptes tombe pour une raison quelconque à moins de la moitié des Commissaires aux Comptes nommés, le Conseil d'Administration doit convoquer immédiatement une Assemblée Générale pour combler les postes vacants.

15. Exercice social. L'exercice social de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, à titre de mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

16. Distribution sur les actions.

16.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.

16.2 Sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 et des Statuts, la Société peut, par Résolutions des Actionnaires, distribuer des dividendes aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

16.3 Sous réserves des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et de ces Statuts, le Conseil d'Administration doit payer des distributions de dividendes intérimaires aux Actionnaires au prorata des actions détenues par ceux-ci.

17. Dissolution et liquidation. La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale au moyen d'une résolution adoptée en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts, et conformément à la Loi de 1915.

18. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (a) Un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte nécessite une autre interprétation) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société ou toute autre personne morale, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles dispositions la remplaçant.

18.1.2 les mots "inclus" et "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivi des mots "sans restriction" et les termes généraux ne devront pas être interprétés de manière restrictive sous prétexte qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un type particulier d'actes de faits ou de choses ou par des exemples relevant de la définition des termes généraux;

18.1.3 Les titres de ces Articles ne doivent pas affecter leur interprétation.

18.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi de 1915.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2016.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit par l'actionnaire unique précitée, Enhanced Debt Charitable Trust.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par apport en numéraire de sorte que le montant de vingt-six mille livres sterling (GBP 26.000) est maintenant à la libre disposition de la société, la preuve de ceci ayant été soumise au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a adopté les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateurs est fixé au nombre de 3 (trois) administrateurs.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs:
 - Monsieur John David Sutherland, né à Lower Hutt, Nouvelle-Zélande, le 2 décembre 1964 et résidant professionnellement à 4a, Rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
 - Monsieur Kenneth John Flanagan, né à Galway, Irlande, le 9 août 1983 et résident professionnellement à Aztec Financial Services (Luxembourg) SA, 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg;et,
 - Monsieur Nigel Ian Bartram, né à Spalding, Royaume-Uni, le 7 février 1967 résidant professionnellement à 201 Bishopsgate, Londres, EC2M 3BN, Royaume-Uni.
3. Leur mandat d'administrateur prendra fin après l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.
4. Le siège social de la Société est établi au 7, Rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

5. Le commissaire aux comptes est Aztec Financial Services (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel et enregistrée auprès du RCS avec le numéro B131192 et il est nommé pour une période prenant fin à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la mandataire de la partie comparante, celle-ci ayant signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 31 mars 2016. Relation: DAC/2016/5024. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 5 avril 2016.

Référence de publication: 2016092570/692.

(160062231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Cashflux, Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 159.923.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CASHFLUX

Référence de publication: 2016094411/10.

(160064342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2016.

Family Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.400,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 205.334.

STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the sixth day of April,

Before us, Maître Jacques CASTEL, notary residing in Grevenmacher, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent and who will remain the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Investindustrial V L.P., a limited partnership registered under the laws of England, having its registered office at 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ London, United Kingdom, registered with the United Kingdom Companies House under number LP 14755, represented by its manager Investindustrial Advisors Limited, having its registered office at 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ London, United Kingdom, registered with the United Kingdom Companies House under number 01316019 (Investindustrial),

hereby represented by Mr. Gianpiero SADDI, notary clerk, with professional address in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Corporate object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Family Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in

particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is set at thirteen thousand four hundred euro (EUR 13,400.-), represented by one million three hundred and forty thousand (1,340,000) shares, in registered form, having a par value of one eurocent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and paid up, with such rights and obligations as set out in the present Articles and which are divided into (i) one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) ordinary shares (the Ordinary Shares) and (ii) ninety thousand (90,000) alphabet shares (hereafter collectively, the Alphabet Shares and individually, an Alphabet Share), themselves divided into:

- ten thousand (10,000) class A shares,
- ten thousand (10,000) class B shares,
- ten thousand (10,000) class C shares,
- ten thousand (10,000) class D shares,
- ten thousand (10,000) class E shares,
- ten thousand (10,000) class F shares,
- ten thousand (10,000) class G shares,
- ten thousand (10,000) class H shares, and
- ten thousand (10,000) class I shares”

5.2 In addition to the contributions to the Company in the form of corporate capital as set forth in the above article 5.1, new shareholders or existing shareholders may subscribe to shares by payments made to the corporate capital and, as the

case may be, also through payments made to the share premium account linked to the newly issued shares. The Company may also, without limitation, accept equity contributions without issuing shares in consideration and may credit these contributions to a special equity reserve/capital surplus account (account 115).

5.3 The shareholder(s) owning Ordinary Shares will be exclusively entitled on a pro rata basis amongst them to any and all rights attached to the share premium paid for the subscription of Ordinary Shares and any special equity reserve/capital surplus contributed and allocated to such Ordinary Shares. The shareholder(s) owning Alphabet Shares of the same class will be exclusively entitled on a pro rata basis amongst them to any and all rights attached to the share premium paid for the subscription of such class of Alphabet Shares and any special equity reserve/capital surplus contributed and allocated to such Alphabet Shares.

5.4 The share capital of the Company may be increased or decreased by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares, including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares, such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with class I).

5.6 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 5.4), such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall each receive from the Company an amount equal to the redemption value per share for each share of the relevant class held by them redeemed and cancelled.

5.7 The redemption value per share shall be calculated by dividing the Total Redemption Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be redeemed and cancelled.

5.8 The “Total Redemption Amount” shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Redemption Amount for each of the classes I, H, G, F, E, D, C, B and A shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the redemption and cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Redemption Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.9 Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the redemption value per share as determined pursuant to articles 5.6 and 5.7 above will become due and payable by the Company.

5.10 For the purpose of this article 5, the following definitions shall apply:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to these Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Interim Accounts means the interim accounts of the Company drawn up by the board of managers as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the redemption and cancellation of the relevant class of shares.

Total Redemption Amount means the amount determined pursuant to article 5.7 above.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 190 of the Law and article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by any manager, acting individually, under its/his/her sole signature.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated in accordance with the provisions of article 8.1 (ii) above.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions if there are no more than twenty-five (25) shareholders (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders and they are adopted in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).

14.1. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs to be audited by a statutory auditor (commissaire) only if it has more than twenty-five (25) shareholders. An independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) shall be appointed whenever the exemption provided by article 69(2) of the law of December 19, 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies, as amended, does not apply.

14.2. The shareholders appoint the statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditors (commissaires) and independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions and in accordance with applicable legal provisions and in accordance with the provisions of the Articles, in particular article 15.5 below.

15.3. The share premium account for special equity reserve/capital surplus account (account 115) may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account or special equity reserve/capital surplus account (account 115) to the legal reserve account.

15.4. Interim dividends may be declared and distributed by the Board, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

15.5. In case of distribution of dividends (including interim dividends), (i) the shareholders shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 10% of the nominal value of the shares issued by the Company and (ii) the holders of Alphabet Shares shall receive in respect of their Alphabet Shares the following amounts ((i) and (ii) being together referred to as the Preferential Dividend Amounts):

- a. the holders of class A shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 6.50% of the nominal value of the class A shares held by them;
- b. the holders of class B shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 6.00% of the nominal value of the class B shares held by them;
- c. the holders of class C shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 5.50% of the nominal value of the class C shares held by them;
- d. the holders of class D shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 5.00% of the nominal value of the class D shares held by them;
- e. the holders of class E shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 4.50% of the nominal value of the class E shares held by them;
- f. the holders of class F shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 4.00% of the nominal value of the class F shares held by them;
- g. the holders of class G shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 3.50% of the nominal value of the class G shares held by them;
- h. the holders of class H shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 3.00% of the nominal value of the class H shares held by them; and
- i. the holders of class I shares shall be granted a right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, on a pro rata basis, a preferred allocation representing 2.50% of the nominal value of the class I shares held by them.

All remaining income available for distribution in the Company, if any, shall be attributable on a pro rata basis to the holders of the "Relevant Alphabet Shares". The Relevant Alphabet Shares shall always be the last class of shares outstanding in the reverse alphabetical order (starting with the class I shares as long as they are outstanding and then if no class I shares are in existence, class H shares and in such continuation).

If in case of distribution of dividends to the shareholders, the profits available for distribution as a dividend among the shareholders are insufficient to make payment of the Preferential Dividend Amounts in full to all shareholders, then such profits distributed by way of a dividend shall be distributed among the shareholders, rateably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one

or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. In the event of a return of capital on liquidation, dissolution or winding up of the Company, the assets of the Company available for distribution among the shareholders shall be applied so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non-waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2016.

Subscription and payment

Investindustrial V, represented as stated above, subscribes to

- one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) ordinary shares,
- ten thousand (10,000) class A shares,
- ten thousand (10,000) class B shares,
- ten thousand (10,000) class C shares,
- ten thousand (10,000) class D shares,
- ten thousand (10,000) class E shares,
- ten thousand (10,000) class F shares,
- ten thousand (10,000) class G shares,
- ten thousand (10,000) class H shares,
- ten thousand (10,000) class I shares.

All in registered form, having a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by way of a contribution in cash in the amount of thirteen thousand four hundred euro (EUR 13,400.-).

The amount of thirteen thousand four hundred euro (EUR 13,400.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, Investindustrial V, being the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Eckart VOGLER, company manager, born on October 24, 1970 in Bremen (Germany), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr. Neil SMITH, company manager, born on June 17, 1956, in Darwen (United Kingdom), residing professionally at 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ London, United Kingdom;
- Mr. Marco PIERETTORI, company manager, born in May 28, 1972, in Civitavecchia, Rome (Italy), residing professionally at 5, via Nassa, CH-6900 Lugano, Switzerland;
- Mrs. Emilie LAMY, company manager, born on September 19, 1984 in Laxou (France), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr. Abdelkader DERROUCHE, company manager, born on March 14, 1982 in Ksar Chellala (Algeria), residing professionally at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le six avril,

Par devant, Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute.

A COMPARU:

Investindustrial V L.P., une société en commandite (limited partnership) immatriculée selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 180-186 Brompton Road, 3^{ème} étage, SW3 1HQ Londres, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro LP 14755, représentée par son gérant, Investindustrial Advisors Limited, ayant son siège social au 180-186 Brompton Road, 3^{ème} étage, SW3 1HQ Londres, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 01316019 (Investindustrial V),

ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI, clerc de notaire, de résidence professionnelle à 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Family Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société

ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à treize mille quatre cents euros (EUR 13.400), représenté par un million trois cent quarante mille (1.340.000) parts sociales, sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, assorties des droits et obligations tels que prévus par les Statuts et qui sont divisées en (i) un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) et (ii) quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales alphabet (ci-après collectivement, les Parts Sociales Alphabet et individuellement, une Part Sociale Alphabet), elles-mêmes divisées en:

- dix mille (10.000) parts sociales de classe A,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe B,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe C,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe D,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe E,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe F,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe G,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe H,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe I»

5.2. Outre les apports effectués à la Société sous la forme de capital social tel qu'indiqué dans l'article 5.1. ci-dessus, les nouveaux associés ou associés existants peuvent souscrire aux parts sociales en effectuant des paiements au capital social, et, selon le cas, ils peuvent également souscrire aux parts sociales par le biais de paiements au compte de prime d'émission lié aux parts sociales nouvellement émises. La Société peut également, sans limitation, accepter des apports en capital sans émission de parts sociales en contrepartie et elle peut inscrire les apports au crédit d'un compte de réserve spécial/compte d'excédent de capital (compte 115).

5.3. Le(s) associé(s) détenant des Parts Sociales Ordinaires aura(auront) un droit exclusif, au prorata entre eux, à chaque et tout droit attaché à la prime d'émission payée lors de la souscription aux Parts Sociales Ordinaires et à tout réserve spéciale/surplus de capital contribué et alloué à de telles Parts Sociales Ordinaires. Le(s) associé(s) détenant des Parts Sociales Alphabet d'une même classe aura(auront) un droit exclusif, au prorata entre eux, à chaque et tout droit attaché à la prime d'émission payée lors de la souscription aux Parts Sociales Alphabet et à tout réserve spéciale/surplus de capital contribué et alloué à de telles Parts Sociales Alphabet.

5.4. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.5. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales de la Société, en ce compris par l'annulation d'une ou de plusieurs classes de parts sociales dans leur intégralité par le rachat et l'annulation de la totalité des parts sociales émises dans cette classe ou ces classes. En cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales, ces annulations et rachat de parts sociales seront effectués dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la classe I).

5.6. Dans le cadre d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.5), cette classe de parts sociales donne droit aux détenteurs de parts sociales de cette classe, au prorata de leur détention dans cette classe, au Montant Disponible (dans la limite toutefois du Montant de Rachat Total tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la classe rachetée et annulée recevront chacun de la Société un montant égal à la valeur de rachat par part sociale pour chaque part sociale de la classe en question rachetée et annulée détenue par eux.

5.7. La valeur de rachat par part sociale sera calculée en divisant le Montant de Rachat Total par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales qui sera rachetée et annulée.

5.8. Le «Montant de Rachat Total» sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant de Rachat Total pour chacune des classes I, H, G, F, E, D, C, B et A de parts sociales sera le Montant Disponible de la classe concernée, sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités prévues pour la modification des Statuts à condition toutefois que le Montant de Rachat Total ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible.

5.9. A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la classe concernée, la valeur de rachat par part sociale telle que fixée en vertu des articles 5.6 et 5.37 ci-dessus sera due et payable par la Société.

5.10. Pour les besoins du présent article 5, les définitions suivantes s'appliquent:

Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (en ce compris les bénéfices reportés) dans la mesure où les associés auraient eu droit à des contributions de dividende selon les présents statuts, augmenté par (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) selon les cas, par le montant de la réduction du capital social et de la réserve légale en relation avec la classe de parts sociales qui sera rachetée et annulée mais réduit par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui seront mises en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des statuts, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, afin d'éviter toute confusion, qu'il n'y ait de double comptage), de sorte que:

$$AA = (NP+P+CR) - (L+LR)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toutes réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et de la réserve légale en relation avec la classe de parts sociales qui sera annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes qui seront mises en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société établis par le conseil de gérance à la Date des Comptes Intérimaires pertinente.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de rachat et de l'annulation de la classe de parts sociales concernées.

Montant de Rachat Total signifie le montant déterminé en vertu de l'article 5.8 ci-dessus.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Le Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par un gérant, agissant individuellement, sous sa seule signature.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément aux dispositions de l'article 8.1 (ii) ci-dessus..

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25) associés (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale

ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Commissaire et réviseur d'entreprises agréé.

14.1. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société doit être auditée par un commissaire seulement lorsque le nombre d'associés excède vingt-cinq (25) associés. Un réviseur d'entreprises agréé doit être nommé dès que l'exemption prévue par l'article 69(2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, telle que modifiée, ne s'applique pas.

14.2. Les associés nomment les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires et réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et en respectant les dispositions des Statuts, en particulier l'article 15.5 ci-dessous. 15.3 Le compte prime d'émission ou compte de réserve légale/compte d'excédent de capital (compte 115) peuvent être distribués aux associés par décision prise en assemblée générale des associés conformément aux dispositions ci-après. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission ou compte de réserve spécial/compte d'excédent de capital (compte 115) au compte de réserve légale.

15.4. Des dividendes intérimaires peuvent être déclarés et distribués par le Conseil, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

15.5. En cas de distribution de dividendes (en ce compris des dividendes intérimaires), (i) les associés de la Société auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 10% de la valeur nominale des parts sociales émises par la Société et (ii) les détenteurs

de Parts Sociales Alphabet recevront pour leurs Parts Sociales Alphabet les montants suivants ((i) et (ii) étant désignés ensemble comme les Montants de Dividende Préférentiel):

a. les détenteurs de parts sociales de classe A auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 6.50% de la valeur nominale des parts sociales de classe A détenues par eux;

b. les détenteurs de parts sociales de classe B auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 6.00% de la valeur nominale des parts sociales de classe B détenues par eux;

c. les détenteurs de parts sociales de classe C auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 5.50% de la valeur nominale des parts sociales de classe C détenues par eux;

d. les détenteurs de parts sociales de classe D auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 5.00% de la valeur nominale des parts sociales de classe D détenues par eux;

e. les détenteurs de parts sociales de classe E auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 0.45% de la valeur nominale des parts sociales de classe E détenues par eux;

f. les détenteurs de parts sociales de classe F auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 4.50% de la valeur nominale des parts sociales de classe F détenues par eux;

g. les détenteurs de parts sociales de classe G auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 3.50% de la valeur nominale des parts sociales de classe G détenues par eux;

h. les détenteurs de parts sociales de classe H auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 3.00% de la valeur nominale des parts sociales de classe H détenues par eux;

i. les détenteurs de parts sociales de classe I auront le droit de recevoir hors des bénéfices de la Société disponibles pour une distribution par dividende, au pro rata, une affectation préférentielle représentant 2.50% de la valeur nominale des parts sociales de classe I détenues par eux.

Tous les revenus restants disponibles pour une distribution dans la Société, le cas échéant, seront attribués au prorata aux détenteurs des Parts Sociales Alphabet Concernées. Les Parts Sociales Alphabet Concernées seront toujours la dernière classe des parts sociales en circulation dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par les parts sociales de la Classe I tant qu'elles sont en circulation et ensuite s'il n'y a plus de parts sociales de classe I, les parts sociales de classe H et ainsi de suite).

Si en cas de distribution de dividendes aux associés, les bénéfices disponibles pour la distribution sous forme de dividende parmi les associés sont insuffisants pour effectuer le paiement intégral du Montant du Dividende Préférentiel à tous les associés, alors ces bénéfices distribués par dividende seront distribués parmi les associés, proportionnellement aux montants intégraux auxquels ils auraient eu autrement droit respectivement.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. En cas d'un rendement de capital sur la liquidation ou la dissolution de la Société, les actifs de la Société disponibles pour une distribution parmi les associés seront distribués aux associés de façon à parvenir sur une base globale au même résultat économique que par l'application des règles de distribution applicables aux distributions de dividendes.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2016.

Souscription et libération

Investindustrial V, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à

- un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ordinaires et
- dix mille (10.000) parts sociales de classe A,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe B,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe C,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe D,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe E,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe F,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe G,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe H,
- dix mille (10.000) parts sociales de classe I.»

toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro cent (EUR 0.01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400.-).

Le montant de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1,400.-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, Investindustrial V, étant l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Eckart VOGLER, gérant, né le 24 octobre 1970 à Bremen (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Neil SMITH, gérant, né le 17 juin 1956 à Darwen (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 180, Brompton Road, SW3 1HQ, Londres, Royaume-Uni;
- Marco PIERETTORI, gérant, né le 28 mai 1972, à Civitavecchia, Rome (Italie), ayant son adresse professionnelle au 5, via Nassa, CH-6900 Lugano, Suisse;
- Mme Emilie LAMY, gérant, née le 19 septembre 1984, à Laxou (France), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- M. Abdelkader DERROUCHE, gérant, né le 14 mars 1982 à Ksar Chellala (Algérie), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: G. Saddi et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 07 avril 2016. 2LAC/2016/7517. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2016.

Référence de publication: 2016092601/741.

(160062191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2016.

Corestate Capital Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 174.455.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associée unique en date du 1^{er} mars 2016 que Monsieur Daniel SCHOCH a démissionné en tant que gérant de la Société et que Monsieur Andreas WAHL-ULM, né le 26 mars 1971 à Mutlangen (Allemagne), demeurant professionnellement à Friedrich-Ebert-Anlage 35-37, Tower 185, D-60327 Frankfurt am Main, Allemagne, est nommé en tant que gérant de la Société pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2016095146/15.

(160065225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2016.

Sernami Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 145.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094176/9.

(160063025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2016.

SO.DE.CO. Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 42.347.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094187/9.

(160063316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2016.

ProLogis UK XXVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 72.137.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-first day of April.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, to whom remains the present deed,

THERE APPEARED:

ProLogis European Finance XVI S.à r.l., a company having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (RCS Luxembourg B 141917);

here represented by Mr Marc BECKER, employee, residing professionally in 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 20, 2016.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That ProLogis European Finance XVI S.à r.l., is the sole actual shareholder of ProLogis UK XXVI S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, incorporated by a notarial deed of Me Frank BADEN, then residing in Luxembourg, on October 20, 1999, published in the Mémorial C -

Recueil des Sociétés et Associations, number 975 of December 18, 1999. The articles have never been amended since the incorporation. (the “Company”);

- That the sole shareholder has taken the following sole resolution:

Sole resolution

The sole shareholder decides to amend article 21 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

“ **Art. 21.** Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve,
3. The decision to pay interim dividends is taken by the manager or the board of managers.
4. The payment is based on the understanding that the rights of the creditors of the Company are not threatened.”

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 1,300 (one thousand three hundred euros).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, surnames, civil status and residence, the said person appearing signed together with us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le vingt-et-un avril.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A COMPARU

ProLogis European Finance XVI S.à r.l., une société ayant son siège social à 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (RCS Luxembourg B 141917);

ici représentée par Monsieur Marc BECKER, employé, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté,

en vertu d'une procuration datée du 20 avril 2016.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Prologis European Finance XVI S.à r.l. précitée, est la seule et unique associée de la société ProLogis UK XXVI S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38, Avenue de la Liberté, constituée suivant acte notarié de Maître Frank BADEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 20 octobre 1999, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations numéro 975 du 18 décembre 1999. Les statuts n'ont jamais été modifiés depuis la constitution. (la «Société»);

- Qu'elle a pris la résolution unique suivante:

Résolution unique

L'associée unique décide de modifier l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment suivant les conditions suivantes:

1. des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou le conseil de gérance,
2. ces comptes intérimaires présentent un bénéfice y compris les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire,
3. la décision de distribuer des dividendes intérimaires est prise par le gérant ou le conseil de gérance,
4. le paiement est réalisé dans le respect des droits des créanciers de la société.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 1.300 (mille trois cents euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom, prénoms usuels, états et demeures, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. BECKER, L. GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 22 avril 2016. Relation: 1LAC/2016/13356. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING .

OUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 mai 2016.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2016102444/90.

(160073263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2016.

Goma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 181.671.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094552/9.

(160064731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2016.

Groupe Trec, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 17, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 194.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094554/9.

(160064491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2016.

Immo-Marnach Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9764 Marnach, 9, Marbuergerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 94.780.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094606/9.

(160064523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2016.

International Golf & Leisure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9748 Eselborn, Mecherwee.

R.C.S. Luxembourg B 96.592.

Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016094611/9.

(160064547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2016.
